

Introduction

La **méthode Décodi** est destinée à enseigner la lecture aux élèves ayant une déficience intellectuelle dite moyenne. Elle est le fruit d'une recherche scientifique ayant démontré son efficacité. Cette méthode vise à développer de manière très progressive les compétences et les connaissances de ces élèves en conscience phonologique, en correspondances graphèmes-phonèmes, en décodage, en vocabulaire, en fluence et en compréhension de l'écrit. Le versant de la production écrite est également abordé (calligraphie, encodage, étude de la langue) mais dans une moindre mesure. La méthode s'inscrit dans une démarche d'enseignement explicite : l'enseignant est guidé, les apprentissages sont organisés de façon progressive et des révisions sont proposées de manière fréquente et cumulative. La méthode recourt également à d'autres stratégies d'enseignement connues pour convenir aux élèves ayant une déficience intellectuelle, telles que l'utilisation de feedbacks correctifs systématiques, la technique du délai constant et un système d'étayage gradué (cf. présentation du niveau 1). Afin de faciliter le travail de l'enseignant, un système de repérage visuel a été adopté : les passages en noir lui sont destinés et les passages en bleu – rédigés en s'inspirant des principes du langage facile à lire et à comprendre (FALC) – s'adressent aux élèves.

Les **leçons** de la méthode **Décodi** sont **organisées autour des correspondances graphèmes-phonèmes** introduites de manière progressive, selon leur fréquence et leur stabilité dans la langue. Le niveau 1 de la méthode est composé de cinq modules organisés autour des CGP a, r, u, i, l, o, f, é, j, v, b, ou, t, ch, m et p. Pour chacune de ces CGP, six leçons sont proposées (*Introduction de la CGP, Calligraphie, Remédiation de la CGP, Décodage, Encodage, Remédiation du décodage*). À la fin de chaque module est ensuite prévue une leçon de révision, reprenant les apprentissages centraux du module et introduisant quelques notions supplémentaires. Ce niveau 2 de la méthode est composé de 10 modules organisés autour de la cinquantaine de correspondances graphèmes-phonèmes restantes (cf. tableau récapitulatif ci-après). Quatre leçons sont proposées pour chacune de ces CGP (*Introduction, Calligraphie, Décodage, Encodage*) auxquelles s'ajoute la leçon de révision. Les leçons de remédiation ne sont plus proposées en tant que telles, partant du principe que les élèves avec lesquels ce niveau 2 est utilisé sont ceux qui ont réussi à acquérir l'essentiel des objectifs visés dans le niveau 1. Si nécessaire, l'enseignant pourra reprendre certaines activités de remédiation des CGP ou du décodage telles que proposées dans le niveau 1.

Les **leçons d'introduction** sont construites de la même manière que dans le niveau 1 : la nouvelle CGP est présentée, puis une activité de conscience phonémique est proposée, suite à quoi des activités de geste d'écriture sont réalisées. Ces leçons visent la mémorisation de la CGP étudiée. Étant donné que les CGP sont introduites selon leur fréquence et leur stabilité dans la langue, **le niveau 2 aborde des graphèmes plus ardu**s que le niveau 1, comme c'est le cas des graphèmes complexes (qu, ai-ei, ain-aim, euil...) ou des graphèmes contextuels (c, g, e, on-om, en-em-an-am, in-im, ain-aim, ein...). Lorsque de tels graphèmes sont présentés, leur fonctionnement est clairement explicité et les prérequis sont introduits en amont. Par exemple, les notions de consonne et de voyelle sont abordées avant la leçon de décodage du graphème s puis sont réactivées dans les leçons portant sur les on-om, en-em-an-am, etc. De manière générale, pour les graphèmes auxquels deux phonèmes correspondent selon des règles de conversion systématiques, comme c'est le cas du s, du c ou du g, les élèves sont d'abord amenés à décoder des mots contenant le cas de figure le plus fréquent (par exemple, le c qui fait /k/), pour ensuite décoder des mots contenant l'autre cas de figure (par exemple, le c qui fait /s/). Pour certains graphèmes dont le fonctionnement est moins régulier – comme le e faisant /è/ dans veste mais /œu/ dans requin ou ressource), il est proposé de présenter aux élèves les deux sons auxquels ce graphème peut correspondre, de les laisser décoder les mots le contenant, et de leur fournir un feedback correctif si nécessaire (par exemple, si un enfant

dit /rènard/, lui préciser qu'on dit /renard/). Ainsi, si la méthode *Décodi* vise dans son ensemble un enseignement de la lecture par assemblage (cf. modèle à deux voies, p. 9, niveau 1), il s'agit pour certains cas de figure peu consistants d'inciter les élèves à procéder à une lecture par adressage. Enfin, comme dans le niveau 1, ces leçons d'introduction se terminent par des activités d'écriture, qui sont ensuite prolongées dans les leçons de calligraphie.

Modules	Correspondances graphèmes-phonèmes abordées
Module 6	ss, n, è-ë-ê
Module 7	s, on-om, d
Module 8	en-em-an-am, qu, oi
Module 9	e, er-ez-et en fin de mot, in-im
Module 10	ai-ei, c-ç, au-eau
Module 11	g-gu, eu-eur, z
Module 12	gn, y, k, ph, x
Module 13	ain-aim-ein, oin, ien, un
Module 14	ill, ail, eil, ouil, euil
Module 15	tion-tien, w, h

Dans les leçons de **décodage**, les élèves sont d'abord amenés à lire des **mots** contenant la dernière correspondance graphème-phonème étudiée. Les mots choisis sont des mots déchiffrables à tel stade de la méthode. Plusieurs activités de lecture de mots sont proposées pour inciter les élèves à lire plusieurs fois chaque mot et ainsi acquérir plus d'aisance. Les élèves sont invités, comme à la fin du niveau 1, à associer certains mots à leur image, à mettre d'autres mots dans des phrases, puis à trier des mots en fonction de leur catégorie grammaticale. Ils sont également incités à lire des groupes de mots ainsi que des phrases, sur la base desquels ils effectuent des activités de tri et d'analyse en fonction des **notions grammaticales** abordées (nom, verbe, adjectif ; féminin, masculin ; singulier, pluriel ; sujet du verbe). Ces apprentissages grammaticaux visent essentiellement à expliquer la présence de certaines lettres en fin de mot. Partant du principe que lire des petites histoires est plus motivant que lire des mots, les leçons de décodage se poursuivent par des lectures de **textes** contenant plusieurs mots de la leçon. Étant donné les compétences de transfert et de déduction généralement limitées des élèves auxquels la méthode *Décodi* s'adresse (Allor *et al.*, 2009), les textes sont rédigés de manière à être très largement **déchiffrables** en fonction des correspondances graphèmes-phonèmes abordées précédemment. Lorsque certaines correspondances graphèmes-phonèmes sont incluses dans ces textes alors qu'elles n'ont pas encore été étudiées, elles sont soulignées, pour signaler à l'enseignant d'aider les élèves si nécessaire. Il est toutefois possible que des élèves connaissent des correspondances graphèmes-phonèmes qui sont abordées plus tard dans la méthode, voire que certains d'entre eux parviennent à déchiffrer des mots contenant des correspondances graphèmes-phonèmes qu'ils ne connaissent pas encore. Dans ces cas, l'enseignant pourra naturellement adapter le rythme d'avancée dans la méthode ou proposer des mots et des textes provenant d'autres sources. Les différents supports de lecture (cartes-lettres, cartes-mots, mots-outils, cartes-textes) nécessaires aux activités prévues dans les leçons sont réunis dans le **livret de lecture** qui figure dans les ressources numériques. Ces supports sont destinés à être plastifiés et découpés, notamment pour les différentes activités d'association et de tri.

Au début de ce niveau 2, la composition des textes est donc limitée par la quantité de correspondances graphèmes-phonèmes étudiées. **Ces textes deviennent toutefois plus longs et plus riches au fur et à mesure** des nouvelles correspondances graphèmes-phonèmes

introduites. Les élèves sont par exemple progressivement amenés à lire des adaptations de contes (par exemple, *La Belle au bois dormant*, *Le joueur de flûte*, *Les habits du roi*) ou des informations sur des animaux, des lieux ou encore des personnages historiques. Étant donné la pertinence des structures de texte dans la compréhension et la production de l'écrit (Allor *et al.*, 2009 ; Dymock, 2005), les élèves sont sensibilisés aux différents **types de textes** abordés dans la méthode, c'est-à-dire essentiellement aux textes narratifs et informatifs. Il est ainsi expliqué aux élèves que certains textes racontent une histoire alors que d'autres permettent d'apprendre des choses sur un sujet. Puis, parce qu'il est recommandé de ne pas attendre que les élèves soient bons décodeurs pour travailler la compréhension de l'écrit (Cèbe & Paour, 2012 ; Chatenoud *et al.*, 2017), les textes proposés sont l'objet d'activités de **compréhension** de leur contenu. En continuité avec les activités du niveau 1, deux illustrations sont proposées pour les textes des deux premiers modules, entre lesquelles les élèves doivent choisir celle qui correspond au sens du texte lu. L'enseignant est également invité à poser des questions aux élèves pour les aider à développer des stratégies de compréhension (Allor *et al.*, 2009 ; Bianco, 2019 ; Cèbe & Paour, 2012 ; Chatenoud *et al.*, 2017). Il s'agit par exemple de les inciter à identifier les personnages, les actions et les lieux, à interpréter les pensées ou émotions des personnages, ou à prédire la suite de l'histoire pour les textes narratifs ; de résumer ce qui a été appris sur le thème abordé pour les textes informatifs ; de les encourager à deviner le sens de mots inconnus, à interpréter les reprises anaphoriques¹ et les connecteurs, ou à effectuer des inférences² pour tous les types de textes. Rappelons toutefois que l'objectif prioritaire de la méthode **Décodi** est l'enseignement du décodage. Ainsi, les utilisateurs trouveront dans d'autres sources des informations plus spécifiques sur le développement de la compréhension de l'écrit auprès d'élèves avec une déficience intellectuelle (Cèbe & Paour, 2012 ; Chatenoud *et al.*, 2017).

Les textes des leçons sont ensuite utilisés comme support à un entraînement de la **fluence** en lecture (Pourchet & Zorman, 2018). La fluence se définit comme la capacité à lire un texte avec exactitude, rapidité et expression (Chard, Vaughn & Tyler, 2002). Une lecture fluide permet au lecteur de libérer des ressources attentionnelles au profit de la compréhension d'un texte. Chez les élèves au développement typique ou présentant un trouble spécifique d'apprentissage de la lecture, le dispositif de lecture répétée – consistant à faire lire aux élèves plusieurs fois un même texte en leur fournissant un feedback sur leurs performances – permet d'augmenter la fluence en lecture, de favoriser la reconnaissance des mots par adressage, de les familiariser avec différentes structures de phrases et de développer la compréhension de l'écrit (Chard *et al.*, 2009 ; Lee & Yoon, 2017 ; Therrien, 2004). Des résultats positifs sur l'entraînement de la fluence ont également été mis en évidence auprès d'individus avec une déficience intellectuelle (Chatenoud *et al.*, 2017 ; Hua *et al.*, 2018 ; Strickland, Boon & Mason, 2020).

Les **leçons d'encodage** sont pour leur part conçues comme celles du niveau 1. Après la réactivation des correspondances graphèmes-phonèmes étudiées et l'allongement des sons dans des mots si nécessaire, les élèves sont invités à écrire des mots à l'aide de lettres mobiles. Ils sont ensuite renvoyés à leur cahier d'écriture pour des activités de calligraphie, d'encodage, de lecture et d'écriture sous dictée.

Rappelons qu'au-delà des nombreux mots pouvant être lus, en français, par des règles de conversion de graphèmes en phonèmes, certains ne se satisfont pas de pareilles règles. C'est la raison pour laquelle une liste de **cas de figure spéciaux** se trouve à la suite du dernier module de la méthode. Y sont d'une part listés des mots irréguliers, c'est-à-dire des mots dont la lecture

1 Une reprise anaphorique est un mot ou un syntagme qui assure la reprise sémantique d'un segment précédent (nommé l'antécédent) dans un but de cohérence textuelle. Les reprises anaphoriques sont assurées, essentiellement, par des pronoms (le hibou... il/celui-ci) ou par des syntagmes synonymes (le hibou... cet animal nocturne/ce dernier).

2 L'inférence est une opération de déduction qui consiste à rendre explicite une information qui n'est qu'évoquée ou supposée à partir d'indices dans le texte. Par exemple, dans la phrase « Après avoir écouté la météo, Miranda cherche son parapluie », le lecteur peut déduire que de la pluie a été annoncée à la météo.

ne suit pas les règles de conversion étudiées (par exemple, femme, monsieur, soixante...). Cette liste propose également des graphèmes figurant dans si peu de mots qu'il vaut mieux apprendre à lire ces mots plutôt qu'une règle de conversion (paon, pied, symbole). Enfin, les utilisateurs trouveront également dans cette liste des précisions sur certains graphèmes, notamment en ce qui concerne les consonnes finales. L'enseignant pourra introduire ces particularités au moment qu'il juge opportun.

Précisons encore que les **couleurs utilisées dans la méthode *Décodi*** (le noir pour les graphèmes simples, le gris pour les graphèmes muets, le violet pour les graphèmes complexes, le bleu pour les mots-outils) visent à aider les élèves à identifier des unités pertinentes lors de la lecture. Ces couleurs sont toutefois **destinées à être estompées au fur et à mesure**, pour progressivement les amener à pouvoir lire des textes provenant de toutes sortes de sources. Ceci est d'autant plus vrai que pour certains mots composés de plusieurs graphèmes complexes (douche, dauphin...), la succession de graphèmes violets n'est pas des plus aidantes pour savoir quelles lettres il s'agit de lire ensemble. De même, certains mots-outils sont écrits en bleu à un moment de la méthode parce que les élèves ne connaissent pas encore toutes les lettres qui les composent (par exemple, sur, mais...) alors qu'un peu plus tard dans la méthode ces mots pourraient tout à fait être décodés. Toutefois, étant donné qu'il est difficile de savoir à l'avance à quel moment cet étayage peut être estompé pour tel élève, il a été décidé de laisser les couleurs jusqu'à la fin de la méthode. Il sera en effet plus facile pour l'enseignant d'imprimer ou de copier-coller les supports en noir sur blanc que de réécrire des supports avec les couleurs de la méthode. L'enseignant est donc encouragé à essayer ponctuellement de présenter à ses élèves les supports de lecture en noir sur blanc, pour voir s'ils peuvent se passer de ces indices. Ces tentatives peuvent par exemple être faites dans les activités de fluence : un texte peut être lu une première fois avec les couleurs de la méthode puis être proposé en noir sur blanc pour les relectures. Cet estompage peut également être essayé dans les activités de création de phrases, dans lesquelles l'enseignant est invité à écrire des phrases que les élèves sont censés pouvoir lire, et qui peuvent donc être écrites sans reprendre les couleurs de la méthode.

Pour finir, rappelons que si la méthode *Décodi* se veut clé en main, **l'expertise de l'enseignant** y est capitale pour effectuer certaines adaptations. Par exemple, dans les leçons de révision de fin de module, l'enseignant choisira les mots que les élèves ont besoin de réviser en fonction de leurs performances précédentes. Par ailleurs, c'est à la fois pour susciter la motivation des élèves et pour ne pas risquer de sous-estimer leurs compétences que l'objectif de leur faire rapidement lire des textes a été posé. Si toutefois des textes s'avéraient être trop complexes pour certains, l'enseignant pourra – en tout cas momentanément – mettre l'accent sur la lecture des mots les plus fréquents ainsi que sur la lecture de phrases et de textes simples et familiers.